

## Résumé de l'entretien avec Cyril FREQUELIN

- **Présentation de l'intervenant : Cyril FREQUELIN**

Cyril FREQUELIN est animateur et chargé territorial. Il reçoit et porte des demandes d'aménagement dans le cadre du SR3A.

- **Les *a priori* liés aux restaurations de milieux aquatiques**

Les *a priori* varient en fonction de l'interlocuteur.

Par exemple, certains naturalistes peuvent ne pas juger nécessaire la réalisation de certaines restaurations de milieux aquatiques, au vu des perturbations engendrées et de l'incertitude des résultats. De plus, la mise en œuvre du projet peut parfois porter atteinte à des espèces animales ou végétales parfois emblématiques, ce qui peut crisper les naturalistes locaux. Face à ce risque, les chargés de projet doivent redoubler de vigilance pour concilier restauration et état naturel existant.

Les pêcheurs peuvent aussi émettre des réserves face à des projets de restauration en raison des pertes sèches de poissons, surtout lorsqu'il s'agit de très gros travaux nécessitant un temps long de réhabilitation pour le milieu (reformation du lit, maturation de la flore, retour de la faune...). Il est donc important de les sensibiliser au projet de restauration afin qu'ils puissent exprimer leurs inquiétudes et s'informer.

Quant aux riverains et aux agriculteurs, ils peuvent ne pas comprendre l'intérêt de déconstruire des aménagements mis en place parfois récemment.

Enfin, Cyril FREQUELIN a constaté que les élus étaient, au contraire des autres acteurs, de moins en moins craintifs des projets de restauration des milieux aquatiques, et comprennent l'intérêt que de tels projets peuvent avoir sur la mise en valeur d'un tissu urbain ou d'un patrimoine naturel.

- **La nécessité de la restauration des milieux aquatiques sur le long terme, au prix d'une déstabilisation souvent temporaire**

Une restauration se justifie par la résilience d'un milieu aquatique spécifique face à divers changements perturbateurs : il n'a plus la capacité de se restaurer, ce qui le déséquilibre et entraîne une forte diminution de la richesse de leur biodiversité. A titre d'exemple, les méandres des cours d'eau ont souvent été corrigés afin de faciliter l'utilisation des terrains attenants. Cependant, ces corrections entraînent de plus grands risques d'inondation à l'aval et une perte globale de la biodiversité, dont le poisson est un bon exemple. Ainsi, l'objectif de la restauration sera de recréer artificiellement ces

méandres afin de retrouver un milieu plus fonctionnel qui concilie mieux les besoins d'un écosystème diversifié et les usages humains. Cet objectif doit être bien compris de la population locale, et les collectivités locales ont un rôle de communication à jouer pour permettre une large appropriation du projet.

- **Le processus d'élaboration d'un projet de restauration des milieux aquatiques**

Pour trouver un projet de restauration d'un milieu aquatique, deux moyens sont possibles. D'une part, l'animateur territorial peut entrer en contact avec différents acteurs locaux afin de déterminer leurs attentes et leurs inquiétudes vis-à-vis d'un potentiel besoin de renaturation. D'autre part, les projets peuvent aussi venir d'études plus globales et générales, par exemple une étude qui se concentre sur un bassin versant. A partir de cette étude, le SR3A pourra établir un premier diagnostic et cibler un secteur sur lequel intervenir en priorité.

Lorsqu'une idée de projet de restauration émerge, il doit être validé par les élus du SR3A pour ensuite être étudiée par une équipe de projet composée de spécialistes internes et externes. Cette équipe étudie et présente un diagnostic plus approfondi, mais également les enjeux, les objectifs, les propositions et les scénarii du projet de restauration du milieu aquatique. Durant l'ensemble de cette deuxième phase, l'équipe est constamment en lien avec le tissu local par le biais de réunions en concertation.

Cette étape de préparation du projet est relativement longue: elle dure en général entre 1 et 2 ans, et ce n'est qu'après avoir passé l'ensemble de ces étapes que des travaux sont réalisés avec l'aide d'un prestataire extérieure.

Finalement, chaque projet de restauration de milieux aquatiques peut se diviser en 3 grandes parties. Premièrement, l'état initial, où le SR3A analyse les forces motrices (telles que le changement climatique, l'agriculture, l'urbanisation...) à l'origine des pressions exercées sur les milieux aquatiques. Les dégradations subies sont analysées au travers différents indicateurs d'état (qualité physico-chimique, biologique, physique...). Dans un deuxième temps, face aux impacts identifiés, des solutions sont proposées sous forme d'actions diverses (construction STEP, reméandrage, plantation, création de zone humide...). Enfin, il est procédé à l'analyse des mêmes indicateurs afin d'apprécier les réponses du milieu face aux différentes interventions.

Cette étape permet également de justifier auprès du tissu local les améliorations apportées par les travaux de restauration.

- **L'importance de la concertation pour l'acceptation du projet**

Pour le SR3A, la concertation est primordiale. Par exemple, avant même de lancer un projet, un travail important est mené auprès des élus et des habitants pour recenser leurs impressions. Si leurs impressions coïncident avec la problématique repérée par le SR3A, le projet peut être lancé, et à chaque étape de ce projet, un panel de représentants participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet (acteurs socio-économiques tels que les agriculteurs, ingénieurs agronomes...) et valide les différentes étapes. L'objectif d'une telle concertation est de favoriser une acceptation, voire une appropriation du projet la plus large possible. L'envergure du projet dépend donc beaucoup de la volonté des élus et des habitants à voir ce projet aboutir. De plus, des professionnels de la communication à la fois en interne et en externe travaillent activement à faire comprendre les enjeux du projet de restauration par tous.

En plus de travailler avec le tissu local, le SR3A collabore également avec des bureaux d'étude, ainsi que divers réseaux d'acteurs localisés sur des régions étendues qui lui font part de leur retour d'expérience d'autres projets de restauration auxquels ils ont participé. Ces échanges d'informations permettent de mieux comprendre comment réagit le milieu aquatique aux différentes étapes de restauration. Ainsi, ce qui fonctionne sur un milieu pourra potentiellement être reproduit dans un milieu similaire, mais toujours avec d'importantes adaptations au site. En effet, même avec une très bonne connaissance des écosystèmes humides et du milieu local, la restauration ne permet pas de tout faire, c'est pourquoi l'équipe de projet reste prudente et vigilante.

Enfin, ce travail de communication peut aussi prendre la forme d'une collaboration avec différentes associations locales afin que ces dernières puissent discuter du projet, ou encore au sein des écoles. Les élèves peuvent ainsi émettre des propositions, qui pourront être intégrées par l'équipe de projet.

- **Faire face au rejet du projet par la concertation avec les acteurs locaux**

Un projet peut éventuellement être abandonné s'il n'est vraiment pas accepté par le tissu local. Cyril FREQUELIN a ainsi donné l'exemple d'un projet de restauration d'un ruisseau en forêt, dans le but de le voir être recolonisé par des écrevisses et des poissons. Les écrevisses n'arrivaient pas à remonter le cours d'eau, et le peuplement forestier devait être plus adapté au milieu. L'équipe du projet pensait qu'un travail de pédagogie et d'explication avait été suffisamment fait. Toutefois, une partie des acteurs locaux estimait que ce projet était disproportionné, et s'était fortement opposée au projet, notamment en montant une association contre la renaturation et en déclarant leur rejet du projet durant l'enquête publique. Le projet a finalement dû être abandonné. Cela a abouti à une remise en question de la manière dont est construit un projet de restauration, remise en question qui a elle-même abouti à la volonté d'accorder plus de temps à la concertation au sein du processus d'élaboration d'un projet de restauration.

La concertation ne sert pas uniquement à faire accepter le projet au tissu local, mais également à modifier les pratiques internes du SR3A en fonction des retours des acteurs locaux pour permettre une meilleure intégration du projet. Par exemple, Cyril FREQUELIN explique que certains pêcheurs manifestaient parfois leur déception de constater que leur spot de pêche habituel ne contenait pas autant de poissons qu'avant les travaux de restauration. Ils considéraient ainsi que le cours d'eau avait été dégradé par les travaux. Ce mécontentement a été pris en compte et intégré par le SR3A, qui met maintenant en place des caches piscicoles qui auraient pris plusieurs décennies à être conçues naturellement afin de favoriser un retour des poissons plus rapide après les travaux de restauration.

La restauration des milieux aquatiques a donc aussi souvent un intérêt pour les activités humaines (pêche, baignade...) en recréant un environnement favorable à leur pratique. Elle permet également d'éviter l'apparition de conflits entre les éléments naturels et la pratique des activités humaines à travers un encadrement minimum opéré par la restauration

- **Des exemples de travaux de restauration réussis**

Le SR3A a récemment réalisé avec succès plusieurs travaux de restauration de milieux aquatiques. Il a par exemple effectué des travaux urbains sur la Sarsouille (Oyonnax), dont l'objectif était de restaurer la biodiversité et de limiter le risque d'inondation, mais aussi au niveau du Lange à Geilles (Oyonnax), où il a travaillé en lien avec des associations de quartier ainsi que les services politiques de la ville.

En ce qui concerne les travaux en zone rurale, le SR3A a restauré le bief de Dessous roche à Brion ou encore le Lange à Martignat et à Groissiat. Cette dernière restauration a permis une amélioration visible de la biodiversité (macro-invertébrés, poissons, et plus généralement une faune et une flore associées à des zones humides fonctionnelles) et la réapparition relativement rapide de nouvelles espèces et de nouveaux habitats fonctionnels.

- **Les critères permettant de définir un « bon » projet de restauration de milieux aquatiques**

Cyril FREQUELIN a relevé quatre critères principaux permettant selon lui de définir un « bon » projet de restauration de milieux aquatiques.

D'une part, l'acceptabilité du projet par le tissu local est essentielle : le projet doit non seulement être globalement bien perçu, mais il doit également être co-construit et partagé par tous les acteurs afin de satisfaire le plus grand nombre. Ainsi, un projet moins ambitieux, mais accepté et soutenu par la majorité, est préférable à un projet de grande envergure, mais qui attise la contestation.

D'autre part, la possibilité de mener un projet ambitieux permettra de retrouver des milieux fonctionnels, qui s'auto-entretiennent, signe d'un retour à un certain équilibre des milieux.

Plus généralement, Cyril FREQUELIN estime qu'il est important de se doter de moyens afin de suivre le projet sur le long terme. Malheureusement, il est généralement compliqué de trouver des financements pour entretenir et assurer un suivi du milieu aquatique restauré. Ce manque de financement peut aboutir à une dégradation du milieu, qui nécessitera par la suite un entretien plus important et plus coûteux que s'il avait été fait plus régulièrement.

Enfin, le projet de restauration doit répondre à plusieurs enjeux (ressource en eau, prévention des inondations, biodiversité...) afin d'augmenter les bénéfices rendus par la nature.

La restauration des milieux aquatiques est généralement le fruit d'un processus de concertations entre de multiples acteurs dans l'objectif de rétablir l'équilibre d'un milieu profondément atteint par de nombreux et profonds changements perturbateurs. De prime abord, ces projets peuvent être perçus comme dommageables à l'environnement. Toutefois, sur le long terme, ces restaurations peuvent significativement améliorer les milieux aquatiques et leur biodiversité environnante.